

Le bilan des écologistes en un coup d'œil

- Création des 7 premières Réserves Naturelles Régionales et du PNR des Sources et Gorges de l'Allier
- Priorité à la rénovation thermique des logements et 10% d'électricité d'origine renouvelable dans les lycées
- Sauvetage du cœur du réseau ferroviaire auvergnat et bouffée d'oxygène pour le Cévenol et la liaison le Puy-Firminy
- Stimulation d'une offre culturelle forte et diversifiée
- Engagements en faveur de l'égalité et de la diversité : éducation et formations, santé, territoires, sport, ...
- Incitation à l'utilisation de produits bio et locaux dans la restauration scolaire
- Encouragement des bonnes pratiques sociales et environnementales des entreprises
- Soutien à l'économie sociale et solidaire et à la filière forêt bois
- Priorité au remplissage des parcs d'activités et à la réutilisation des terrains à l'abandon plutôt qu'à la création de nouveaux parcs
- Aides économiques : développement des prêts à taux zéro
- Travaux de rénovation des lycées et des internats
- Soutien à la vie associative
- Gaspillage d'argent public et projets inutiles et anti-écologiques : l'utilité des aides publiques n'est toujours pas un critère indispensable
- Dispositifs d'aide aux entreprises pas concentrés sur les TPE-PME auvergnates et aides à des grands groupes réalisant parfois des millions d'euros de profit
- Auvergne, futur cul-de-sac ferroviaire : obsession des élus pour le TGV malgré les fermetures actées ou prévisibles des liaisons interrégionales, désintérêt pour le développement du réseau TER et pour l'instauration de tarifs attractifs

Plus d'élus EELV en Auvergne c'est indispensable : 10 bonnes raisons de voter écolo aux prochaines élections régionales

1. Une bonne gestion de l'argent public et la fin des grands projets inutiles ou anti-écologiques
2. En faire beaucoup plus pour la protection de notre patrimoine naturel, la transition énergétique et la lutte contre le dérèglement climatique
3. Mettre le paquet sur les transports du quotidien et ne pas condamner l'Auvergne à devenir un cul-de-sac ferroviaire
4. Relocaliser les activités agricoles et favoriser les productions biologiques
5. Soutenir davantage l'économie sociale et solidaire
6. Conforter la priorité donnée à l'école publique
7. Faire de la filière Forêt-bois une filière d'avenir
8. S'engager pour un tourisme diffus et vert sur le territoire
9. Une politique de la santé enfin orientée vers la prévention
10. Plus de soutien à la vie associative et culturelle, plus de démocratie et d'implication des citoyens dans les décisions

Ça sert à quoi des élus régionaux écologistes ?



Bilan de mandat des 7 conseillers régionaux écologistes d'Auvergne 2010-2015

Coordonnées du groupe :
04 73 31 84 94 - GroupeEE@cr-auvergne.fr

Blog du groupe:
<http://blog.vertsconseilregionalauvergne.fr/>



Poussée par les élus écologistes, la Région s'est prononcée...

POUR !



- Le droit des paysans à réutiliser leurs propres semences
- L'interdiction de la mise en culture des semences de maïs OGM
- Le maintien des gares et des guichets SNCF d'Auvergne
- Le rétablissement de la liaison ferroviaire Intercités Lyon-Montluçon-Limoges-Bordeaux
- Le relèvement de la vitesse du Cévenol
- La création d'un groupe d'experts interrégionaux sur l'évolution du climat en Auvergne / Rhône-Alpes
- Le démantèlement du dangereux barrage de la Bourboule
- Un développement raisonné du photovoltaïque en Auvergne protégeant les espaces agricoles et naturels
- Le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales des étrangers résidant en France
- Le parrainage par les élus régionaux de jeunes lycéens sans papiers
- Un moratoire sur les expulsions et une politique migratoire humaine et solidaire
- Une politique d'hébergement pérenne des personnes les plus démunies
- La reconnaissance par l'Etat français du massacre du 17 octobre 1961 comme crime d'Etat
- La reconnaissance de l'Etat Palestinien aux Nations-Unies

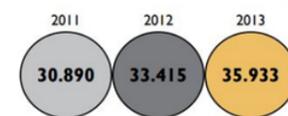


CONTRE !

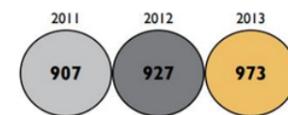
- Le Grand Marché Transatlantique – TAFTA
- La réduction du crédit d'impôt aux agriculteurs convertis en bio
- L'extension des seuils d'autorisation pour des énormes porcheries
- Les prélèvements de l'Etat sur les budgets des Agences de l'Eau
- La baisse des dotations de l'Etat aux collectivités

Produits bio et locaux dans la restauration scolaire, notre mobilisation paye

Nombre de repas bio servis dans les lycées



Nombre d'exploitations classées en AB



Nos propositions ont permis de faire avancer les dispositifs régionaux en faveur de l'introduction des produits bio et des produits dits de qualité dans la restauration scolaire.

Force est de constater, qu'après plus d'un an et demi de réflexion, les dispositifs proposés lors du vote du budget 2015 n'étaient absolument pas harmonieux, équitables.

L'agriculture bio et locale défendue grâce à nous

Au détriment des produits biologiques, de la santé de nos enfants, de l'économie et de l'agriculture locales, ces dispositifs ne choquaient personne. Grâce à nous ils ont été largement revus. Ainsi, contrairement à ce qui était envisagé initialement, ils prévoient que :

- Les lycées qui souhaitent introduire un ou plusieurs aliments bio par mois auront une subvention de la Région
- Le nombre de produits bios subventionnés est revu à la hausse
- Les produits bios et les produits dits de qualités doivent être des produits locaux : d'Auvergne et des départements limitrophes
- Le dispositif en faveur des produits bios est élargi aux agents des lycées et n'est donc pas uniquement concentré sur les élèves

Bref, des avancées importantes qui permettront d'assurer des débouchés locaux à nos producteurs et distributeurs auvergnats.

Filière forêt-bois : 1 pas en avant, 2 pas en arrière

Au moment où l'Etat abandonne cette filière et ses acteurs, l'Office Nationale des Forêts et le Centre régional de la propriété forestière notamment, nous avons d'abord réussi en début de mandat à obtenir des crédits régionaux conséquents en faveur de ce secteur ainsi que l'éligibilité des entreprises du bois aux dispositifs d'aides économiques de la Région, assortie de conditions financières avantageuses.

De fâcheux reculs pour la modernisation des entreprises

Seuls, nous avons déploré en revanche durant la dernière partie du mandat les reculs budgétaires de la Région sur cette filière d'avenir, le durcissement des conditions d'accès aux aides régionales pour les entrepreneurs de la filière et la suppression d'incitations financières de notre collectivité qui visaient pourtant à faciliter l'achat d'équipements concourant à la modernisation des entreprises, à réduire la pénibilité du travail des salariés, à réutiliser les déchets des scieries, à augmenter leur productivité, leur précision et leur qualité de travail, etc.

L'évaluation « développement durable et humain » de nos politiques

A l'initiative des écologistes, cette évaluation économique, sociale et environnementale, présentée chaque année en amont des débats budgétaires et matérialisée par une notation extra-financière, a eu le mérite d'apporter aux élus une analyse globale et critique des dispositifs et du fonctionnement de notre collectivité, mais aussi des pistes d'actions et de prospective.

Certaines pistes ont été suivies (charte de la concertation, achats responsables, pas de Wifi dans les lycées, etc.), d'autres beaucoup moins et offrent déjà des pistes de réflexion pour le prochain mandat.

Orientation de la politique économique en faveur des citoyens, mise en place d'une réflexion prospective sur le développement du territoire en fonction des stocks de ressources naturelles disponibles, renforcement des aides régionales en faveur des activités de transformation à la ferme, des actions de prévention aux risques des ondes électromagnétiques, etc.

Mieux-vivre en Auvergne : les écolos mobilisés pour une agriculture et une sylviculture d'avenir

On ne badine pas avec l'agriculture biologique et la santé des Auvergnats !



Au rang des principales avancées durant ce mandat, et nous y sommes pour quelque chose :

- Un dispositif de soutien à la conversion et au maintien en agriculture biologique pour les producteurs qui disposent de peu de surface d'exploitation et qui ne peuvent bénéficier des aides européennes
- La pérennisation du soutien aux investissements liés au démarrage en production biologique
- la création du pôle de conversion biologique auquel participent toutes les organisations en charge du conseil aux agriculteurs. Il est conçu pour être à terme un véritable réseau d'accueil des porteurs de projets sur le territoire
- le co-financement d'une dizaine de nouveaux emplois en faveur de l'animation de la filière bio et du conseil aux agriculteurs

L'écologie et l'agriculture main dans la main

Non l'écologie n'est pas l'ennemi de l'agriculture, en témoignent :

- nos propositions chaque année de mettre plus de moyens pour aider les agriculteurs à diversifier leurs activités et relocaliser des productions : transformation à la ferme, filières courtes, agritourisme, ...
- notre attachement aux actions des structures engagées en faveur de la préservation du foncier et de l'accompagnement des agriculteurs en difficulté (Associations Terre de Liens et Solidarité Paysans)
- le « projet effluent fromager » co-financé par la Région à notre initiative qui a permis à 58 agriculteurs de s'orienter vers une démarche « gagnant-gagnant », d'une part pour l'environnement et la santé des hommes, et d'autre part pour la rentabilité de leurs exploitations, de leurs revenus et pour leurs conditions de travail.

Nos réponses alternatives aux projets inutiles et coûteux

3 à 5 millions d'euros pour l'agrandissement de la Grande Halle d'Auvergne et l'accueil, une fois par an, du Sommet de l'Élevage, une promesse faite par R. Souchon, sans concertation avec les élus régionaux.

Une dépense que nous seuls avons refusé d'accepter à la Région. Notamment parce que la fréquentation du site, le nombre de journées d'occupation du bâtiment, le chiffre d'affaire par évènement et les recettes d'exploitation baissent ou stagnent ces dernières années selon le rapport annuel du délégataire.

La priorité pour la Grande Halle, c'est sa desserte en transport en commun lors des événements accueillis.

Si une vraie accessibilité en transport collectif existait, les parkings et les alentours du site ne seraient pas saturés lors du Sommet, et les exposants auraient la place qu'il leur faudrait.

Mention assez bien pour la Région : aller plus loin !

Petit coup d'œil dans le rétroviseur. En 2010, les électeurs nous créditent de 10,69% des suffrages au 1^{er} tour des élections régionales, le meilleur score des écologistes en Auvergne après les Européennes de l'année précédente.

Nous entrons donc au Conseil Régional d'Auvergne avec 7 élu(e)s (5 dans le précédent mandat) : un du Cantal, deux de Haute-Loire, une de l'Allier et trois du Puy-de-Dôme.

Nous confions avec nos partenaires la Présidence de la Région à René Souchon et nous prenons un certain nombre de manettes. Trois vice-présidences tout d'abord, à l'environnement, à la culture, patrimoine, usages numériques, et au développement durable et à la prospective. Mais aussi deux délégations, une en faveur de l'Occitan, une autre en faveur de l'Égalité.

Assez pour faire avancer des sujets importants avec les moyens du bord, assez pour faire progresser des projets avec une autre façon de travailler. Pas assez pour imposer un changement durable des mentalités, des priorités, dans la façon de dépenser l'argent public.

2 mandats dans le mandat

La première moitié du mandat a été faite dans l'ensemble de co-construction des politiques régionales au sein de la majorité.

Dans la seconde moitié, le plein pouvoir socialiste Etat-Région aura suscité les crispations et les déceptions chez les écologistes, parfois des changements de discours et de positionnement chez nos collègues.

Oui à la coopération des régions, non à la fusion

Une politique à marche forcée s'est de plus en plus installée, le summum ayant été atteint avec la décision brutale et sans fondement de fusion-

ner les régions Auvergne et Rhône-Alpes, un mariage mortifère pour notre Région auquel nous nous sommes largement opposés.

Etranglement financier de l'Etat et choix politiques coûteux

Avec des restrictions budgétaires de l'Etat sans précédent, avec le poids considérable de la dette laissée par Giscard à l'Auvergne, avec des décisions ubuesques pendant ce mandat où l'argent public a parfois été gaspillé, sachons rester modestes ; à 7 nous avons fait ce que nous avons pu pour l'Auvergne, pour protéger ses richesses naturelles et améliorer son cadre de vie, pour préserver la santé et le porte-monnaie des Auvergnats en luttant contre le dérèglement climatique, les pollutions et la hausse du coût de l'énergie.

Nous y sommes pour quelque chose!

Nous y sommes pour quelque chose si la Région incite nos lycéens à manger des produits biologiques et auvergnats, si des entreprises sont accompagnées techniquement et pas seulement financièrement, si la Région aide les lycéens les plus modestes à payer leurs frais de scolarité, de mutuelle et de contraception, si des travaux de pérennisation et de modernisation des lignes ferroviaires sont effectués ou programmés, si la Région donne plus aux territoires qui ont le moins, si les pratiques féminines et le sport amateur profitent d'un rééquilibrage des aides régionales, si des expérimentations de démocratie participative sont menées, etc.

Pour aller beaucoup plus loin désormais, pour construire une société écologique, sobre, tournée davantage sur le progrès social et l'épanouissement que sur le miracle technologique, nous avons besoin de votre confiance pour gagner les élections régionales de décembre 2015.

Agnès Mollon et Pierre Pommarel, Présidents successifs du groupe Europe-Ecologie les Verts du Conseil régional d'Auvergne.

Protéger et améliorer notre cadre de vie : une priorité des écologistes, une nécessité pour les habitants et la richesse de nos territoires



Les 7 premières Réserves Naturelles Régionales en Auvergne

Jusqu'en 2014, la Région Auvergne ne comptait aucune réserve naturelle régionale (RNR). C'est désormais chose faite avec la création en cours des 7 premières Réserves Naturelles Régionales réparties sur les 4 départements auvergnats : Lac de Malaguet (43), Cheires et grottes de Volvic (63), Val de Loire Bourbonnais (03), Puy de Marmant (63), Haute Vallée de la Loire (43) Rocher de Laqueuille (15), Tourbière du Jolan (15).

Grâce à ce classement, les acteurs – collectivités, agriculteurs, pêcheurs, société des Eaux de Volvic, Parcs naturels régionaux, Conservatoires d'espaces naturels, Ligue pour la Protection des Oiseaux, etc. - se sont mis autour d'une table pour exclure à l'intérieur des réserves, c'est-à-dire sur plusieurs dizaines d'hectares, l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques, les coupes à blanc sur les sapinières et le bocage, la chasse, le retournement des prairies permanentes, ou encore la circulation des véhicules à moteur.

Une réserve naturelle plutôt qu'un barrage ! Le projet de RNR de la Haute-Vallée de la Loire, dans les Gorges de la Loire en amont du Puy, s'étend sur plus de 577 hectares de gorges sauvages, notamment sur le site de l'ex-projet de barrage de Serre de la Fare contre lequel les écologistes se sont battus.

Des projets prioritaires pour la protection des espèces, des milieux, des paysages : plan chauve-souris, cistude, milan royal, atlas des mammifères, participation au financement des travaux de réhabilitation des terrains dégradés des Monts d'Auvergne (Puys des Jumes, Coquille, chemins du Sancy, zones humides du lac d'Aydat, tourbières etc.), inventaire ornithologique au domaine Royal de Randan,... de nombreux projets ont été conduits avec le secteur associatif.

Les écolos, une autre façon de travailler ?

Les sites classés en RNR n'ont pas été choisis au hasard par Christian Bouchardy, Vice-Président à l'environnement.



Identifiés dans le Plan Biodiversité lors du précédent mandat, ils ont ensuite été sélectionnés en fonction de leur faisabilité technique et de leur intérêt écologique : faune et flore remarquables, zones humides et tourbières menacées, gorges sauvages, magnifiques zones de divagation de la Loire, espaces majeurs d'hibernation, etc. Ce sont les propriétaires, publics ou privés, qui ont sollicité la création des réserves et accepté de s'engager dans un partenariat collectif entre la Région et les acteurs locaux.



D'ailleurs 52% des chefs d'entreprises bénéficiaires des aides directes de la Région les considèrent plus utiles que les subventions dans la mesure où ils permettent de soutenir la réalisation de leurs investissements matériels, de contribuer à couvrir leurs besoins en fonds de roulement et en trésorerie, et enfin de faciliter les conditions de négociations des entreprises avec les banques.

Récompenser les bonnes pratiques sociales et environnementales : la plus-value écologiste

Etablis en début de mandat, bien qu'en deçà de nos ambitions, des critères sociaux et environnementaux ont permis de moduler les aides régionales, d'inciter et de récompenser :

- **des mesures visant à améliorer les conditions de travail au sein des entreprises** : politique d'avancement de carrière et de formation pour les salariés, sécurisation des contrats de travail, prise en charge des frais de mutuelle, 13^{ème} mois, politique d'intéressement pour les salariés, embauche de travailleurs défavorisés, de stagiaires issus des formations de la 2^{ème} chance, mesures en faveur de l'égalité homme-femme, investissements matériels pour la protection de la santé des salariés, etc.
- **des activités et des investissements d'avenir**, autrement dit d'utilité sociale, environnementale et territoriale : production de matériaux d'éco-construction, de granulés bois, fabrication et transformation de produits laitiers biologiques et locaux, confection de signalétiques en braille, désamiantage, débardage par câble, etc.

Trop rigide pour la droite, pas prioritaire pour le PS et le FdG

Trop rigide pour la droite, pas prioritaire chez nos partenaires de gauche, l'application de ces critères s'est dissipée par la suite malheureusement, en dépit de nos demandes répétées.

Stopper le gaspillage des terres agricoles et de la nature : nos propositions partiellement entendues

Plutôt que de consommer de nouvelles terres, de déménager les territoires et les emplois loin des centres villes, notre priorité est de remplir les zones d'activités qui ne sont pas complètement occupées et d'utiliser les friches urbaines, industrielles et logistiques pour les nouveaux projets. Nous avons été à moitié entendus durant ce mandat. Alors que plus de 200 hectares de zones d'activités étaient disponibles sur 500 aménagés avec l'aide des crédits régionaux, la Région a enfin incité au remplissage des parcs. Un coup oui, un coup non en revanche pour encourager les élus locaux à réutiliser des terrains et des bâtiments à l'abandon dans le cadre de leurs projets.

Améliorer la qualité de service pour les entreprises et les consommateurs. Rien n'a été mis en place, malgré nos demandes, pour améliorer la desserte en transport en commun et la signalétique dans les parcs, pour offrir des services mutualisés aux entreprises, à l'instar des services de restauration, de garde d'enfants, des salles de réunion, etc. Dommage.

Logiparc, un immense gaspillage !

Situé sur l'agglomération de Moulins, ce nouveau parc d'activités a anéanti plus de 140 hectares d'espaces naturels et agricoles.



« Des agriculteurs expropriés, des espèces d'intérêt national et européen sacrifiées, une zone humide détruite, des camions en pagaille sur les routes, voilà les conséquences de la création de cette gigantesque plateforme logistique » d'après Agnès Mollon.

Coût de l'opération pour la Région : 1,2M€ et un soutien de tous les élus, sauf des écologistes.

Mieux-vivre en Auvergne : les écolos mobilisés pour une économie d'avenir

Aider les entreprises oui, gaspiller l'argent public non : le crédo des écologistes

L'utilité des aides, un impératif pour les écolos

Connaissez-vous une banque ou un organisme qui vous donne ou vous prête beaucoup d'argent même si vous n'en n'avez absolument pas besoin ? Non et c'est bien normal !

Pendant tout le mandat, les écologistes se sont mobilisés pour stopper une gabegie financière qui n'a pas de couleur politique : celle d'arroser là où c'est mouillé, voire trempé, celle d'aider des entreprises pour des projets dont le plan de financement est déjà bouclé, celle d'aider des grands groupes réalisant parfois des millions d'euros de profit et qui effectuent un chantage auprès des collectivités qu'ils considèrent comme des mécènes.

Concentrer les financements régionaux sur les TPE-PME, la singularité des écolos



La Région avait-elle par exemple besoin d'accorder :

- 300 000 € à Fuji Electric quand sa maison mère réalisait à l'époque 90 millions d'euros de bénéfice ?
- 470 000€ à Dachser France, plus importante filiale du groupe allemand Dachser, qui affichait dans le même temps un chiffre d'affaires de 3,2 milliards d'euros ?
- 100 000€ chaque année à Céréales Vallée pour son fonctionnement alors que ce pôle de compétitivité compte parmi ses membres des entreprises internationales qui réalisent des milliards d'euros de bénéfice net chaque année ?

Non, la Région n'avait pas besoin de gaspiller cet argent et nous sommes malheureusement les seuls à nous y être opposés fermement. Alors que 150 TPE-PME mettent chaque jour la clef sous la porte en France, plus d'une par jour en Auvergne, cet argent public aurait été bien plus utile pour leur venir en aide.

Les subventions publiques, c'est pas automatique : grâce à nous, la Région progresse

Défendue par les écologistes depuis de nombreuses années, l'idée de proposer des prêts à taux zéro aux chefs d'entreprise a fait son chemin à la Région. Instaurés dès le début de mandat, les prêts à taux zéro auraient pu se développer davantage, d'autant plus en période de restriction budgétaire.

Favoriser l'économie sociale et solidaire et les sociétés coopératives : nous avons été entendus

Pas autant que nous l'aurions souhaité, mais tout de même !

Les Sociétés coopératives et les entreprises culturelles sont désormais éligibles aux aides économiques régionales et le budget global consacré à l'économie sociale et solidaire, contrairement à la plupart des budgets, a été maintenu pendant tout le mandat. Dans le dernier budget notamment, nous avons réussi à éviter une baisse de 80 000€.

SOCIALE ET SOLIDAIRE, L'ÉCONOMIE QUI SAIT OÙ ELLE VA
www.lemois-ess.org

Chaque année nous avons proposé de concentrer nos dispositifs économiques en faveur des TPE-PME, chaque année tous nos collègues de droite et de gauche l'ont refusé.



Les Parcs Naturels Régionaux, une chance pour l'Auvergne

2 chartes actualisées (Volcans et Livradois Forez), un Parc naturel régional (PNR) étendu sur le territoire auvergnat (Monts d'Ardèche), 2 PNR en création (Aubrac et Haut-Allier), le financement des parcs et des actions pilotes, les écologistes n'ont pas chômé durant ce mandat.

40% : l'Auvergne disposera bientôt d'un réseau de PNR et de RNR couvrant 40% de son territoire, une chance pour notre Région et ses habitants, pour l'économie locale et pour la protection de l'environnement.

Zoom sur le PNR Sources et Gorges de l'Allier

10 grands résultats attendus pour l'emploi, le bien être social et la protection de l'environnement

- 1) Gagner en population et en emplois en parvenant à attirer des jeunes et de nouveaux entrepreneurs
- 2) Maintenir les terres agricoles et les emplois grâce à des exploitations autonomes qui développent des productions de qualité et diversifiées
- 3) Dynamiser les carnets de commande des entreprises du bâtiment par de nombreux chantiers de rénovation liés aux économies d'énergie
- 4) Développer la filière bois en valorisant mieux les produits forestiers
- 5) Faire progresser l'économie touristique basée sur la découverte des paysages, des patrimoines naturels et culturels ainsi que des savoir-faire
- 6) Un territoire vivant y compris dans les secteurs isolés grâce à une optimisation des services et l'utilisation du numérique
- 7) Le maintien de la Ligne des Cévennes grâce à un territoire mobilisé
- 8) Des lacs aux eaux pures et des rivières qui retrouvent la densité de salmonidés qu'ils ont déjà connue
- 9) Développer le territoire en respectant la grande originalité des paysages et en intégrant la vision des habitants
- 10) Des sites d'intérêts écologiques en excellent état de conservation.

Préserver la qualité de l'eau et les milieux aquatiques

Pas un euro d'aide régionale pour le financement des retenues collinaires et des micro-centrales hydro-électriques, 14 schémas d'aménagement et de gestion des eaux (3 en début de mandat) qui couvrent 90% de l'Auvergne, 20 contrats territoriaux et de rivières dont celui du Val d'Allier (Brioude à Nevers) et des contrats de lacs en tête de bassin représentant plus de 7 000 km de linéaire de cours d'eau et une quarantaine d'emplois, le plus souvent dans des territoires ruraux, voilà en quelques chiffres les résultats d'une politique ambitieuse aux effets positifs multiples (santé, productions agricoles de qualité, paysage, etc.)

Les écolos, une autre façon de travailler ?

De la réalisation du diagnostic où les forces et les faiblesses du territoire ont été identifiées, jusqu'à la rédaction du projet de Charte, tous les habitants du projet de PNR du Haut-Allier ont eu la possibilité de donner leur avis et de définir l'ordre des priorités pour l'avenir de ce territoire.



Grâce à Lionel Roucan, Vice-Président au Développement Durable, ce sont eux, pas un cabinet d'étude parachuté, qui ont écrit pour 12 ans les axes et les grandes lignes du projet, et c'est ce qui fait la richesse et l'originalité de ce projet de territoire.

350 réunions publiques ont été organisées sur le territoire, rassemblant plus 8 000 personnes.

Agir contre le dérèglement climatique, la pollution de l'air et la hausse du coût de l'énergie : oui et pas n'importe comment !

Avec le Schéma régional Climat Air Energie (SRCAE), l'Auvergne s'est fixée 3 objectifs pour 2020 : réduction de 22,4% des consommations d'énergie par rapport à 2008, de 20% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 et production de l'équivalent de 30% de la consommation énergétique en 2020 par des énergies renouvelables (EnR), ce qui représente un doublement de la part des EnR par rapport à 2008.

Economiser l'énergie avant tout

Des aides orientées vers la rénovation et la lutte contre la précarité énergétique



Le rythme de rénovation énergétique visé est de 10 000 logements/an, ce qui pourrait créer plus de 4 000 emplois en Auvergne d'ici 2020.

4 000 emplois à la clé

Pour cela, une intervention coordonnée Région - Union Européenne - autres partenaires dont l'ADEME a été construite jusqu'à 2020 :

- Aides financières pour la rénovation et appels à projets consacrés à la rénovation thermique des logements sociaux les plus énergivores, visant à atteindre un niveau de performance énergétique supérieur à la loi (BBC rénovation) pour 15 000 logements collectifs et privés d'ici 2020
- Soutien à la réalisation d'audits énergétiques chez des ménages
- Soutien aux Espaces Info Energie et au déploiement des plateformes locales de la rénovation énergétique en vue d'accompagner les ménages et de faciliter leur tâche à tous les stades de leur projet de rénovation
- création étudiée de plusieurs instruments d'accompagnement ambitieux : caisse d'avance remboursable pour les aides aux travaux des particuliers, société publique locale pour le financement des travaux sur les bâtiments publics, opérateur régional de tiers financement pour les logements privés.



Avec les élus EELV, des réalisations concrètes

30% d'économie d'énergie dans les bâtiments anciens rénovés avec l'aide financière de la Région

1500 logements sociaux rénovés

Multiplication par 3 de la puissance installée en petites et moyennes chaudières bois

13,68% de consommation d'énergie issue des énergies renouvelables dans les lycées d'Auvergne

7500 Auvergnats aidés pour l'achat d'équipements d'ENR

28 réseaux de chaleur bois financés

Trouver des solutions là où les banques freinent des quatre fers

L'opérateur régional de tiers financement permettrait de proposer une solution de financement à 100% des travaux à des particuliers n'ayant pas accès à une offre bancaire.

Les ménages le remboursent ensuite sur 15-25 ans, en fonction de leur capacité financière et de la réduction de leur facture énergétique (ce que les banques ne font pas !)

Impliquer les citoyens dès la conception des projets culturels

Eviter les projets tombés du ciel et les lubies de certains élus

De véritables outils de démocratie locale ont été expérimentés durant ce mandat : les laboratoires vivants. Destinés à faire émerger ou à construire des initiatives de proximité en allant à la rencontre des habitants, des associations, des entreprises, des acteurs locaux, ils évitent d'être confrontés à des projets tombés du ciel ou à des lubies de quelques élus, loin de toujours correspondre aux attentes des citoyens. Deux expériences probantes ont été conduites en ce sens durant ce mandat.

La population invente sa médiathèque

Celle de la Médiathèque de Lezoux où les participants, notamment des collégiens, ont été invités à imaginer ce que pourrait être la future médiathèque intercommunale. Non seulement ils ont aidé les designers en dessinant la configuration même de l'espace dont ils avaient besoin mais ils ont également défini les services culturels et numériques qu'ils souhaitaient voir dans cette médiathèque : accueil-bar, coin presse, salle de jeu vidéo, cabine de téléchargement 24h/24 d'une sélection de livres, films et de musiques, étagère des savoir-faire (jardinage, cuisine, mécanique, pêche, éco-construction, etc.), prêts de livres par les habitants pour alimenter le fonds bibliothécaire, etc. La population s'est véritablement emparée du projet, se l'est appropriée ; une expérience positive qui doit servir à penser l'avenir des médiathèques comme des tiers-lieux.

Des laboratoires vivants ont également été mis en place dans les territoires auvergnats, afin de faire émerger des projets liés au numérique: open data, e-santé, marketing territorial et e-tourisme avec par exemple des outils numériques de valorisation des produits et savoir-faire locaux.

Diversité culturelle et linguistique : promouvoir l'Occitan en Auvergne

Un avenir pour l'enseignement de l'occitan et en occitan

Plusieurs avancées majeures ont été obtenues durant ce mandat, à commencer par la signature d'une Convention Etat Région 2015-2019 en faveur de l'enseignement de l'occitan et en occitan. Qu'il s'agisse d'un enseignement public ou privé, la convention prévoit des modalités pour le recrutement et la formation des enseignants, notamment par l'octroi de bourses d'études, le nombre de poste ouvert sur l'académie en faveur de l'enseignement de l'occitan, la production de matériel pédagogique, la valorisation de la langue et de la culture occitanes lors des temps d'activités périscolaires, etc.

Au rang de nos satisfactions, le Conseil régional a également signé une convention triennale de financement et d'objectifs avec 11 associations et SCOP locales et ratifié la charte de coopération interrégionale et transfrontalière de l'occitan.



71% des Auvergnats sont favorables au développement de la langue et de la culture occitanes.



Trop longtemps ignoré, pour ne pas dire condamné par l'Etat et des élus locaux, l'Occitan fait désormais l'objet d'une politique en construction en Auvergne, sous l'impulsion de Gustave Alirou, Conseiller régional délégué à l'Occitan.

Non l'Occitan n'est pas ringard, non il n'y a pas de honte à parler l'Occitan. Il peut être un élément d'attractivité du territoire, un outil pour le tourisme et l'économie, comme dans le Tarn. 3 journées d'échanges ont permis de le rappeler.

Améliorer le quotidien des Auvergnats : la culture pour tous et partout

C'est l'ambition de la Région par la voix des écologistes. Impliquée concrètement pour les « droits culturels », la Région :

- récompense les opérations de redistribution des nombreuses places de spectacles inoccupées auprès des personnes en situation de fragilité économique et sociale
- favorise les initiatives d'éducation artistique et culturelle tout au long de l'année au service des personnes éloignées de la culture. Une convention pour l'éducation artistique a notamment été signée pour encourager les pratiques artistiques et culturelles pour les jeunes scolarisés, mais également pour les jeunes éloignés du système scolaire. Les services de l'Etat et la Région s'engagent à être « *particulièrement attentifs aux projets touchant les élèves des lycées d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels, de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole, des CFA mais aussi, et plus largement, touchant les enfants et jeunes reçus dans des accueils collectifs de mineurs ou dans des associations de jeunesse et d'éducation populaire, hors temps scolaire* ».
- accompagne les projets culturels des territoires : une offre artistique forte et structurée, hétérogène et donc moins élitiste est stimulée.
- soutient les librairies, cinémas et éditeurs indépendant(e)s

Désormais, la rémunération des artistes, les actions de développement durable mises en place lors des événements culturels, et l'implication locale des habitants est encouragée.



Soutenir un rempart contre l'uniformisation du monde

Les activités culturelles rythment la vie des Français. Elles arrivent en tête des activités les plus appréciées en termes de loisirs, devant la pratique du sport par exemple ou la télévision. Dès lors, pour le Conseil régional, « *soutenir la culture c'est répondre à un besoin fondamental de nos concitoyens. C'est s'engager à soutenir un rempart contre l'uniformisation du monde. C'est bien sûr avoir l'ambition de protéger un outil de pensée, de connaissance, d'analyse du monde et d'évasion, un outil primordial en temps de crise, un outil indispensable également pour la démocratie.* » C'est ce qu'affirme la stratégie du Conseil régional pour la culture et le patrimoine, adoptée à l'unanimité.

Les écolos, une autre façon de travailler ?

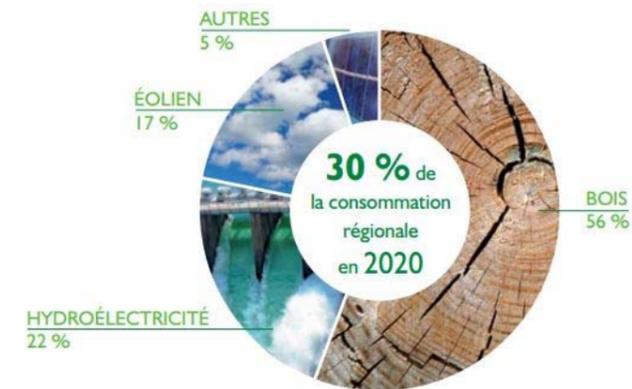
Nicole Rouaire, Vice-Présidente à la culture, au patrimoine et aux usages numériques, dit et répète depuis 2010 que la culture ne doit pas seulement être vue comme un coût, mais en ce qu'elle apporte à l'être humain : du plaisir, de l'ouverture d'esprit, une réflexion sur le sens de la vie...Et bien sûr, un poids économique important !



A l'heure où certains voudraient sacrifier la culture pour faire des économies, il y a des chiffres qui ne trompent pas. En attirant plus de 28.000 festivaliers, dont les 2/3 extérieurs à l'Auvergne, l'impact économique direct du festival international du théâtre de rue d'Aurillac s'élève à 2 M€ d'après le comité régional du tourisme. La restauration profite le plus de cette consommation (0,64 M€), puis les commerces, l'hébergement, et les bars.

Booster les ENR

L'Auvergne envisage une hausse de 50% de sa production de bois énergie d'ici 2020. La méthanisation, la géothermie, le photovoltaïque et l'éolien doivent également contribuer à l'augmentation de la part des ENR, tandis qu'une stabilisation de la production hydro-électrique est prévue afin de ne pas nuire davantage à nos paysages et aux milieux naturels, aux milieux aquatiques notamment.



Pour le photovoltaïque, les installations sur toiture sont largement privilégiées, tandis que les installations au sol sont orientées vers les friches urbaines et logistiques afin d'éviter les projets consommateurs de milieux naturels et agricoles.

Pour l'éolien, les zones d'installation identifiées excluent les paysages emblématiques de l'Auvergne, tels que la forêt de Tronçais, la Chaîne des Puys, le Sancy, les Gorges du Val d'Allier, etc. Les espaces naturels faisant l'objet de réglementations fortes sont également écartés et de nombreux critères doivent être respectés dans les Parcs Naturels Régionaux.

Des aides recentrées sur le bois, la méthanisation et la géothermie

Suite à la baisse conséquente des demandes d'aides financières pour les projets individuels d'installations d'EnR, les aides régionales ont été réorientées pendant le mandat sur des projets agricoles de méthanisation et des projets collectifs ou de territoire portés sur des chaufferies bois de petite ou moyenne puissance, ainsi que sur des réseaux de chaleur bois. La géothermie est également aidée par la Région, notamment les études visant à évaluer le potentiel géothermique.

Enfin, plusieurs pistes de financement pour les ENR sont également étudiées dont la création d'un fonds d'investissement et/ou de prêts et la possibilité d'investir dans le capital des sociétés.

Assurer la pertinence écologique des projets

Pour que la pertinence écologique de ces projets soit atteinte, l'approvisionnement en bois est étudié au cas par cas, tandis que les fauches de prairies permanentes et les cultures énergétiques sont exclues pour les projets de méthanisation.

10 % d'électricité d'origine renouvelable, c'est l'objectif que les écologistes ont réussi à imposer dans les contrats de fourniture d'électricité des sites régionaux.

Plus d'argent de l'Europe sur nos territoires et la transition énergétique grâce aux écolos !

Au niveau européen, l'Auvergne bénéficie du statut de « Région en transition », un statut intermédiaire entre « Territoire riche » et « Territoire pauvre » que les élus européens écologistes ont obtenu afin d'apporter plus de justice, dans le cadre du versement des aides de l'Europe.

Ce statut permet à l'Auvergne de bénéficier d'un coup de pouce financier de l'Europe et notamment de cofinancements plus importants sur les projets (60% au lieu de 50), ceux dédiés à la transition énergétique notamment. Après la fusion avec Rhône-Alpes, l'Auvergne perdra malheureusement le bénéfice de ce dispositif.

Pour 2014-2020, le Conseil régional d'Auvergne a fait le choix de consacrer plus de 20% des fonds européens (FEDER) sur la transition énergétique alors que le seuil obligatoire était de 15%.

Pour sauver le climat et le portefeuille des citoyens, écouter les habitants, stimuler les entreprises et les solidarités

La transition énergétique, une priorité pour 79% des Auvergnats

79% des citoyens Auvergnats considère la transition énergétique comme une priorité pour l'avenir de notre Région, devant le numérique et la recherche notamment.

C'est le résultat d'une enquête menée par la Région en 2014 pour actualiser le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT).

Les écolos mobilisent les scientifiques et les citoyens pour surveiller le climat

La coopération des territoires et non la concurrence, un principe fondamental pour lequel les écologistes plaident depuis toujours et qu'ils savent aussi mettre en musique.

Grâce à une mobilisation conjointe des élus régionaux EELV d'Auvergne et de Rhône-Alpes, une démarche est engagée depuis 2015 pour étudier les impacts du dérèglement climatique sur nos territoires.



Anticiper les impacts du dérèglement climatique sur l'économie régionale

Par la constitution d'un groupe d'experts interrégionaux sur l'évolution du Climat, couplée à une démarche citoyenne de veille environnementale, l'ambition des écologistes est d'anticiper les conséquences du dérèglement climatique sur l'économie régionale (agriculture, viticulture, forêts, tourisme...) le paysage, les milieux naturels et la santé des hommes.

Ce travail devrait associer citoyens, élus, scientifiques, universitaires, acteurs économiques et agricoles, Agences régionales de Santé, fédérations de pêche, associations de protection de l'environnement, etc.

Les écolos, une autre façon de travailler ?

76 citoyens Auvergnats se sont prêtés à un exercice inédit de démocratie participative impulsé par les écologistes. Tirés au sort, informés au préalable sur le contexte énergétique de la France, ils étaient accompagnés toute la journée par une équipe de 20 animateurs et conviés à donner leur avis librement, vis-à-vis de l'avenir énergétique de la France : évolution du coût de l'énergie, choix des modes de production, leviers et freins pour diminuer ses consommations etc.

Les résultats de cette journée ont permis d'alimenter le rapport remis aux parlementaires chargés d'examiner la loi sur la transition énergétique.

La COP 21

Dans le cadre de la préparation du Sommet sur le Climat de Paris, une centaine d'Auvergnats ont pris part au débat planétaire sur le climat et l'énergie.

Un soutien technique et financier de la Région a également été apporté pour conduire une démarche similaire dans une région de Madagascar.

Donner plus aux territoires qui ont le moins

Dans la continuité du mandat précédent, les aides de la Région sont réparties en fonction de la démographie des territoires et de leur fragilité.

184 millions d'euros ont été attribués entre 2005 et 2014 pour le financement de 1259 projets : ici une crèche, là une bibliothèque, ailleurs une maison de santé, une école de musique, ...



On retrouve cette solidarité territoriale dans la dernière contractualisation avec les territoires visant à faire émerger des projets reposant sur 4 axes, dont la transition énergétique et les usages numériques, et un volet culturel.

Accès à la santé

Des milliers de jeunes étudiants boursiers ou demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans peuvent désormais payer leurs frais de mutuelle et de contraception grâce à la Carte Jeune.

L'engagement en faveur des personnes handicapées

Financement des travaux d'aménagement et de mise en accessibilité des lycées, des réseaux de transport collectif, des sites touristiques majeurs en Auvergne, service d'assistance humaine dans les gares SNCF, soutien à des projets culturels et à la pratique du sport pour les personnes à mobilité réduite (activités nautiques, parapente, etc.), l'Auvergne est reconnue pour son engagement substantiel en faveur des personnes handicapées.

Plus de soutien au sport amateur et féminin

Les aides régionales ont été rééquilibrées en faveur des clubs amateurs et du sport féminin. Pour les clubs de haut niveau, la Région intervient désormais uniquement sur la formation.

Un gaspillage d'argent public en moins : après des années d'insistance des élus écologistes, enfin, il n'y a plus de subventions déguisées à l'ASM, au Clermont-Foot et au Stade Aurillacois. 550 000 € étaient encore monnayés par les clubs professionnels et dépensés par la Région lors de la saison 2012-2013 pour « l'achat de prestations » c'est-à-dire pour apposer le logo ou le nom de la Région sur les supports de communication des clubs, sur les maillots des joueurs, sur les billets, et tout simplement dans la dénomination des clubs !

Les écolos, une autre façon de travailler ?



Grâce à Fatima Bezli, Conseillère régionale déléguée à l'Égalité :

60 agents sensibilisés sur le Handicap tandis que les élus et les directeurs de service ont participé à 2 sessions d'échanges ludiques autour de la lutte contre les discriminations.

4 régions dont l'Auvergne ont financé un projet visant à accompagner 11 sections syndicales de 11 entreprises de plus de 50 salariés dans leurs négociations sur l'égalité professionnelle.

L'égalité en chiffres

143 demandeurs d'emploi ont signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise et travaillé plus de 64 000h entre 2013 et 2014 sur les chantiers de la Région (Hôtel de Région, rénovation lycées, etc.)

8 fois plus de personnes handicapées dans les formations financées par la Région par rapport à 2005

Améliorer le quotidien des Auvergnats : agir pour l'égalité et la diversité, lutter contre les inégalités

Accès à l'éducation et l'apprentissage

Nous y sommes pour quelque chose !

- Gratuité des manuels scolaires pour tous les lycéens
- Aides à l'acquisition du 1er équipement pour les lycéens des lycées professionnels et les apprentis
- Harmonisation des tarifs pour la restauration, l'hébergement et le transport et incitations financières pour l'utilisation des transports collectifs. Un tarif unique est désormais appliqué pour tous les élèves d'Auvergne.
- L'offre territoriale de formation est dimensionnée par rapport à la démographie mais aussi par rapport à l'équité territoriale et aux nécessités d'aménagement et d'équilibre du territoire. Ainsi, il est reconnu que les lycées jouent un rôle important pour les populations en milieu rural, qu'ils participent à l'attractivité d'un territoire, au maintien des populations et du service public.
- Egalité des voies de formation initiale : pas de concurrence entre la voie scolaire et l'apprentissage, autrement dit, pas de remise en question des lycées professionnels. Aucune section d'apprentissage n'est créée si la formation du même type n'est pas ouverte par la voie scolaire.
- Encourager la mixité – le Prix régional des apprenties : il récompense des jeunes filles ayant signé un contrat d'apprentissage dans des métiers traditionnellement masculins

Accès aux formations professionnelles et à l'insertion

Nous y sommes pour quelque chose !

- Prise en charge des frais de restauration, d'hébergement et de transport pour les stagiaires de la formation professionnelle
- Gratuité des formations sanitaires et sociales de niveau V (BEP, CAP)
- Augmentation des bourses et des plafonds de ressources pour les étudiants boursiers des instituts de formation sociale, paramédicale et de sage-femme
- Mise en place du Service d'Intérêt Economique Général qui vise à assurer l'accès à une formation qualifiante de niveau V (BEP, CAP) pour toute personne sans emploi.
- Aides individuelles à la formation professionnelle en faveur des personnes sans emploi souhaitant suivre une action de formation professionnelle susceptible d'augmenter leur niveau de qualification. Ces aides sont désormais ouvertes à l'enseignement supérieur.
- Soutien au concours Talents des cités, qui récompense des créateurs d'entreprise issus des quartiers défavorisés et participation à la Semaine de la Diversité avec le club des 1000 entreprises : information aux chefs d'entreprise sur l'embauche des seniors, table-ronde sur l'illettrisme, état des lieux des bonnes pratiques
- Création d'une plate-forme web pour encourager les actions de formation prévues totalement ou partiellement à distance.

Les travailleurs défavorisés, une priorité

Ils sont prioritaires dans les dispositifs régionaux liés à la formation, à l'insertion professionnelle et aux projets de formation répondant aux besoins des entreprises (les personnes handicapées aussi).

Est considérée comme « travailleur défavorisé » toute personne :

- au chômage depuis 6 mois ; ou
- peu ou pas qualifiée ; ou
- de plus de 50 ans ; ou
- qui vit seule et a à sa charge une ou plusieurs personnes



Moins de consommations d'énergie, plus d'énergies renouvelables dans nos lycées

Réduire la consommation énergétique des lycées, c'était l'un des objectifs phares de l'Agenda 21 de notre collectivité impulsé par les écologistes dans le mandat précédent ; c'est toujours une priorité pour eux et à plus d'un titre : les lycées représentent 93% des consommations énergétiques des bâtiments régionaux, ce qui coûte chaque année plusieurs millions d'euros à la collectivité, et donc aux contribuables.

Baisse des factures d'énergie et coup de pouce aux PME locales

Les rénover conduit à diminuer leurs consommations, à améliorer le confort des élèves et des équipes pédagogiques, mais aussi à favoriser l'emploi local puisque ces chantiers ne sont pas confiés aux géants du BTP mais à des PME auvergnates le plus souvent. Touchées de plein fouet par la crise, ces entreprises ont besoin de remplir leurs carnets de commande et un coup de pouce de la Région n'est pas anodin.

Nous aurions souhaité plus d'ambitions

Bien sûr nous aurions souhaité plus ; malgré tout, des rénovations énergétiques importantes ont été menées ou programmées durant ce mandat sur plusieurs lycées : Mme de Staël à Montluçon, Charles et Adrien Dupuy au Puy-en-Velay, Albert Londres à Cusset, Emmanuel Chabrier à Yssingaux, Blaise Pascal à Clermont-Fd, Jean Monnet à Yzeure, EREA de Opme, etc.

Le recours au bois dans la construction a également été privilégié et plusieurs lycées ont pu être raccordés à des réseaux de chaleur renouvelable ou s'équiper de chaufferies bois et/ou de panneaux photovoltaïques en toiture (Lycées Virlogeux à Riom, Georges Sand à Yssingaux, Christophe Thivrier à Durdat Larequille, etc.). Deux unités de méthanisation vont également voir le jour prochainement.

Les citoyens s'approprient l'énergie, on les récompense

Si la coopérative citoyenne puy-dômoise, Combrailles Durables, a pu voir le jour et se développer, nous y sommes pour quelque chose à la Région.



Après avoir obtenu des aides à la création, à l'emploi et à l'investissement de la Région, la coopérative et ses bénévoles ont installé 5 installations solaires photovoltaïques sur plusieurs lycées auvergnats entre 2013 et 2015 : au lycée professionnel agricole des Combrailles à St-Gervais d'Auvergne, au lycée Louis Pasteur à Lempdes et au Lycée Virlogeux à Riom.



Améliorer le quotidien des Auvergnats : faciliter l'utilisation des transports collectifs

Sauver le réseau ferroviaire en Auvergne

Durant ce mandat, les travaux prévus dans le Plan Rail Auvergne ont été réalisés et ont permis de sauver le cœur du réseau auvergnat, de réduire fortement les ralentissements, et de compléter les travaux prévus pour la modernisation du réseau dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013.



Sauver les lignes inter-régionales : ça urge !

Grâce à la mobilisation des écologistes, le nouveau CPER 2015-2020 donne une bouffée d'oxygène pour le Cévenol, sur lequel l'Etat ne souhaitait pas investir initialement, et pour la ligne Le Puy-Firminy, deux lignes dont la pérennité était menacée.

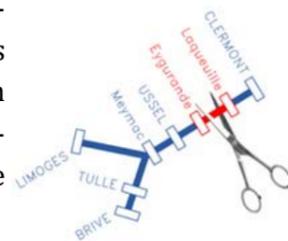
ER USSEL-CLERMONT

Les élus écologistes régionaux contre la suspension de ligne



Une bouffée d'oxygène au goût amer toutefois, car c'est tout à fait insuffisant face à l'asphyxie de bon nombre de lignes.

En concentrant la majorité de ses investissements sur la route, l'Etat prépare l'élagage drastique de notre réseau ferré et condamne l'Auvergne à devenir un cul-de-sac ferroviaire. Toutes les lignes qui n'auront pas été rénovées ces prochaines années sont promises à la fermeture (Aubrac, liaisons vers Saint-Etienne, le Mont Dore, etc.) en plus de la liaison entre Clermont, Ussel, Limoges et Bordeaux, fermée en 2014, que les élus PS, FDG et de droite n'ont pas cherché à sauver, en dépit de nos demandes répétées, celles de Pierre Pommarel notamment, Président du groupe. Il suffisait pourtant aux Régions et à l'Etat d'apporter 7M€ pour sauver cette ligne, un montant qui correspond à la construction de quelques centaines de mètres d'autoroute, un secteur où il ne manque jamais d'argent du côté de l'Etat...



Fermer des lignes, un gaspillage d'argent public insupportable pour les écologistes

- **Clermont-Limoges-Bordeaux** : la liaison directe et la plus courte est coupée en raison du refus de l'Etat et des élus régionaux de mobiliser 7 millions d'euros pour la rénovation de 22 km de voies.

Cette fermeture fait perdre le bénéfice d'une partie des travaux entrepris ces dernières années : plus de 40 M€ pour la rénovation des lignes entre Ussel et Limoges et entre Clermont-Fd et Laqueuille.



- **Clermont-Béziers** : sa fermeture est imminente alors que plus de 68 M€ de travaux ont été injectés sur Clermont-Aurillac et pour le programme de maintien du fret.

Nos propositions au service des usagers balayées par les élus de gauche et de droite

- **L'étude d'une offre de soirée sur le Grand Clermont**, qui répondrait très fortement aux attentes des usagers, des jeunes en particulier. Cette offre, routière ou ferroviaire, est actuellement totalement indigente : absence de liaison vers Riom et Vichy après 20h30 depuis Clermont-Ferrand, absence de liaison entre Clermont-Ferrand et la banlieue sud le samedi soir après 19h50, etc.
- **L'étude d'une offre tarifaire en faveur des Auvergnats qui n'utilisent jamais le TER** compte tenu du prix des billets jugé peu attractif. Nous avons proposé d'étendre à tous les jours la réduction de la carte Loisirs à 50% (et non plus seulement le week-end).
- **L'étude de la réintroduction de la gratuité de l'accès aux TER** en période estivale pour les jeunes de 18 ans
- **L'étude de l'extension géographique de l'offre TER** par la création de lignes routières inter-villes complétant le réseau ferré (Montluçon, Clermont-Fd - Aubusson, Le Puy - Langogne - Mende...)

Déplacements : nos réponses alternatives aux projets inutiles et coûteux

Une alternative 3 à 4 fois moins chère à la LGV POCL

Travaillée avec des experts ferroviaires et les élus régionaux écologistes de 5 autres régions, cette alternative permettrait en moins de 10 ans de désenclaver le Massif Central en combinant l'optimisation des lignes existantes et la construction de lignes nouvelles seulement là où elles sont nécessaires et utiles, notamment à la sortie Sud de Paris où le réseau est saturé. Avec cette alternative, nos territoires ruraux du cœur de France seraient à nouveau desservis par des relations transversales injustement détournées par Paris.

Avec des fréquences supérieures à la LGV POCL, ce projet est à même de relier Clermont-Ferrand à Paris en 2h30 avec 2 arrêts à Moulines et Vichy en centre-ville, Lyon en 1h40, Orléans en 2h10, Nantes en 3h45. Moulines serait à 1h25 de Lyon et 1h55 de Paris et Montluçon à 2h20 de Paris.

Le mirage économique des liaisons aériennes low-cost

L'aéroport de Clermont peut vivre sans l'apport de liaisons low-cost subventionnées à grands frais pour des retombées économiques très mineures, d'autant plus que le « touriste aérien » dépense 15% de moins que le touriste « lambda ». Seuls, nous avons refusé d'accorder 475 000 € pour le retour de Ryanair en Auvergne. Comme nous l'avons prédit, son offre en direction de Charleroi en 2013 était surdimensionnée et elle sera supprimée en 2015.



Remplacer des trains par des cars ? Une mauvaise idée qui ne nous séduit pas

A la Région, nous sommes les seuls à nous être opposés à cette solution.

Les transferts sur route occasionnent en moyenne une perte immédiate de 30% des usagers dans la mesure où le car est moins confortable, moins fiable, et dessert souvent moins bien le territoire.

L'autocar doit être développé en complément du réseau ferré et avec des fréquences élevées permises par son faible coût d'exploitation.

